

Communiqué de presse

Le 9 novembre 2020

Inédit : un atlas cartographique pour identifier l'état de santé de l'herbier de posidonie et du coralligène en Méditerranée

Pour la première fois, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Andromède Océanologie et CHORUS publient un [atlas cartographique](#) de la qualité des eaux côtières de Méditerranée qui présente les résultats de la surveillance de l'état écologique des herbiers de Posidonie et du coralligène, de leurs fonctions écologiques et du niveau de pressions exercées. Ces données permettront aux collectivités du littoral, aux services de l'Etat et aux usagers de la mer de mieux connaître et donc mieux protéger la biodiversité sous-marine.

La préservation de la qualité des habitats côtiers et plus particulièrement ceux constitués par les herbiers de posidonie et les peuplements à coralligène est au cœur des préoccupations de l'agence de l'eau, d'Andromède Océanologie et de CHORUS.

Fort de leur partenariat et de leur expérience en matière de surveillance des eaux côtières, sur la base des données de surveillance acquises ces 6 dernières années, les trois partenaires ont réalisé la première synthèse technique précisant la qualité écologique des habitats et l'état de leur fonctionnement.



Récifs coralligènes @Laurent Ballesta

Au total, **430 données de surveillance biologique** et **11 pressions anthropiques** sont interprétées et **synthétisées dans 83 cartes**. Ces cartes sont accessibles sur la plateforme de surveillance des eaux côtières et des écosystèmes de Méditerranée MEDTRIX (www.medtrix.fr).

Les résultats : des habitats qui résistent mais qui sont sous pressions

Dans l'état des connaissances actuelles, le **bon état écologique**, c'est-à-dire l'état de santé des animaux constituant les peuplements de coralligènes, est atteint pour **74 % des masses d'eau** et pour **61 % des masses d'eau en ce qui concerne les herbiers de Posidonie**.

Mais le **fonctionnement écologique** est considéré comme altéré pour **80 % du coralligène** et **45 % des herbiers de Posidonie**, ce qui doit appeler chacun à la vigilance.

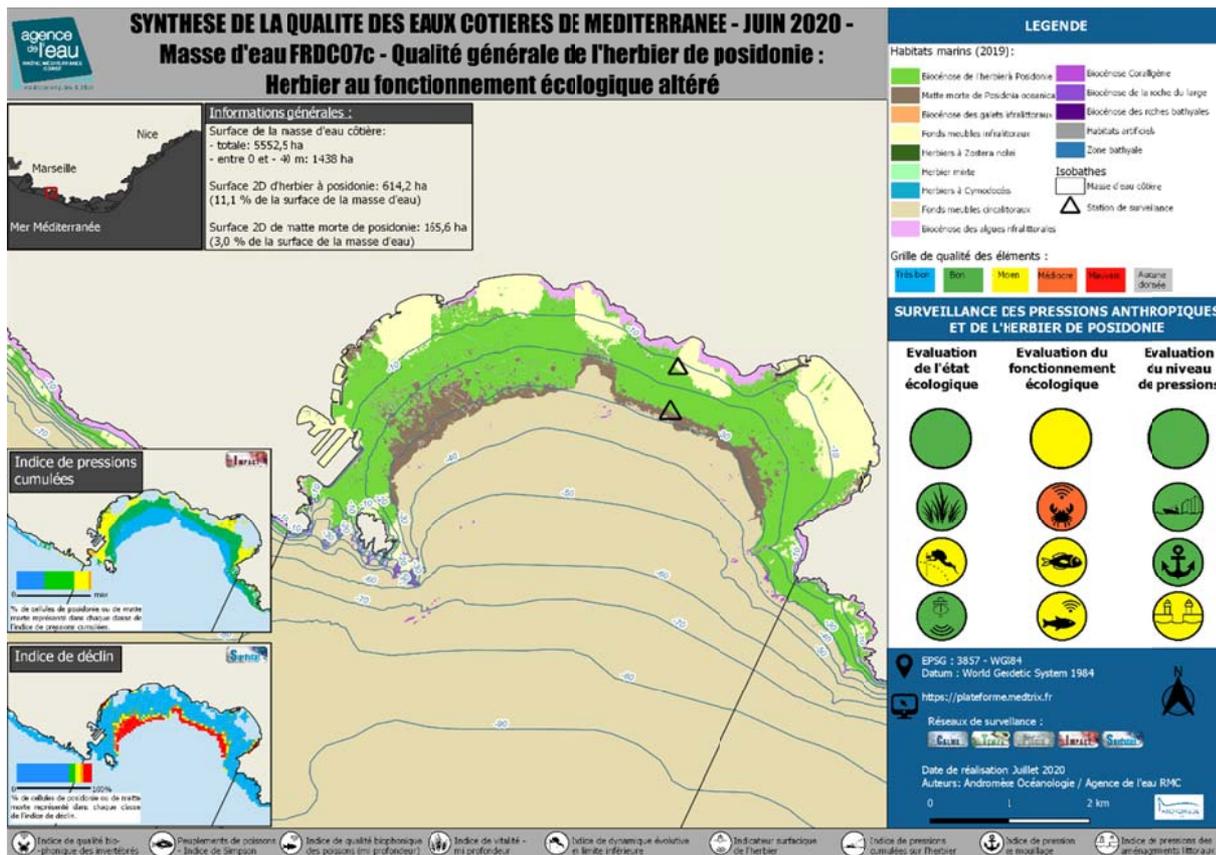
Qualité écologique et fonction écologique, quelles différences ?

La **qualité écologique** concerne l'état de santé de la plante marine Posidonie et du peuplement de coralligène. Il est considéré comme bon si la plante marine et les animaux du coralligène se développent correctement et ne présentent pas de dégradations physiques (feuilles arrachées, gorgones nécrosées...).

Le **fonctionnement écologique** concerne les fonctions que ces écosystèmes assurent comme par exemples la fonction habitat, nurserie, chaîne trophique ou reproduction.

Un herbier de Posidonie ou un peuplement de coralligène en bonne santé sert normalement d'habitat et de refuge à des poissons et à des crustacés. L'absence de ces animaux est un signe d'altération des fonctions écologiques. Ces deux notions complémentaires permettent de dresser un diagnostic plus complet sur l'état de ces habitats.

Les fonctions écologiques sont principalement dégradées par les activités maritimes, comme les mouillages, la pêche ou les activités subaquatiques. Certains travaux de recherche évoquent également les effets de l'augmentation de la température et du changement climatique.



Un exemple de cartographie présentée dans l'atlas

Pour en savoir plus



www.medtrix.fr

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages

dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

ANDROMEDE OCEANOLOGIE

7 place Cassan
34280 Carnon, France

04 67 66 32 48

media@andromede-ocean.com

www.andromede-ocean.com

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini / 06 33 03 76 24 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour / 06 60 58 45 45 stephanie@plus2sens.com